



RCCM: CD/KNG/RCCM/18-B-02238; IMPOT: A1900514F; IDN: 01-71-N41539Q

PRESENTATION DU PROJET D'ELECTRIFICATION DE LA PROVINCE DE MAI-NDOMBE PAR L'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE

L'électrification de la Province de Mai-Ndombe est un grand défi, qui appelle des solutions audacieuses et urgentes.

Mai-Ndombe est l'une des vingt-six Provinces de la République Démocratique du Congo, avec une superficie totale de 127.341 km², et une population évaluée à près de 3.000.000 d'habitants.

Le taux de pénétration de l'électricité dans la Province de Mai-Ndombe est de moins de 1%, alors que la moyenne nationale est de 12%, et la moyenne africaine est de 26%.

En regardant attentivement la carte du Congo, l'on s'aperçoit que le majestueux fleuve Congo, dans son parcours de la source à l'embouchure, décrit une courbe en forme de cloche ou de <<U> renversé, à l'intérieur de laquelle se situe la Cuvette Centrale du Bassin du Congo, une zone plate de forêts, de savanes, de rivières, et de marécages, sans aucune chute d'eau pouvant permettre la construction de barrages hydroélectriques pour la production de l'électricité.

Les six provinces de la RDC, logées dans cette Cuvette, notamment Mai-Ndombe, Equateur, Mongala, Tshuapa, Sankuru et Kasai, n'ont pas eu d'accès à l'électricité tant pendant les temps coloniaux que depuis l'indépendance du pays, il y a 63 ans.

La survenance des Energies Renouvelables, notamment l'énergie solaire photovoltaïque, la Biomasse, le Biogaz, l'énergie éolienne et l'hydrolienne, a offert des opportunités inespérées à ces provinces, pour entrer en fin dans l'ère de l'électrification, facteur indispensable pour le développement économique et social, car le développement, on le sait, hait l'obscurité.





RCCM: CD/KNG/RCCM/18-B-02238; IMPOT: A1900514F; IDN: 01-71-N41539Q

C'est pour atteindre cet objectif de développement dans la Province de Mai-Ndombe, qu'est créée en 2018, la Société d'Electricité du Lac Mai-Ndombe, en abrégé << ELECTRILAC SAS>>, fruit d'un partenariat entre la société allemande GREEN ENESYS DEUTCHLAND et la société congolaise G.H. INVESTMENT SARL.

ELECTRILAC SAS s'assigne comme objectif principal, l'électrification par énergie solaire photovoltaïque de quinze cités de la province de Mai-Ndombe peuplées chacune de plus de trente mille habitants et situées le long des rivières navigables de la Province, pour l'accessibilité et l'acheminement des matériels.

Il s'agit des cités ci-après:

- Sur le Fleuve Congo : Cités de BOLOBO et YUMBI
- Sur la rivière KWA : Cités de KWAMOUTH et MUSHIE
- Sur la rivière MFIMI : Cités de NIOKI et KUTU
- Sur la rivière LUKENIE : Cités de BOKORO, TOLO et OSHWE
- Sur le Lac Mai-Ndombe : Cité de LOKANGA et Ville d'INONGO
- Sur la rivière LOTOYI : Cité de KIRI
- Sur la rivière KASAI : Cités de SEMONDANE, SEMENDUA et DUNGU

Dans le cadre du projet ELECTRILAC, Chacune de ces cités sera équipée dans la première phase, d'une centrale solaire photovoltaïque de 2MWp, pouvant produire journalièrement près de 8MWh, des batteries de stockage d'énergie de 3MWh, d'un réseau de distribution aérien pouvant desservir jusqu'à sept mille foyers et en fin d'un système de commercialisation au moyen des compteurs à prépaiement.

Ainsi, à l'horizon 2030, le projet donnera l'accès à l'électricité à près de 105.000 foyers et à près de 1.000.000 de personnes.

Les Centrales seront agrandies progressivement, suivant l'accroissement de la demande propre à chaque cité, ainsi que l'apparition des Micro, Petites et moyennes Entreprises.

Le projet pilote de NIOKI est capital en ce qu'il fournira les données précieuses sur l'appropriation de l'électricité par une population vivant essentiellement de

Siège social: Immeuble SOFIDE 3^{ème} étage, local 317-318-319, croisement Avenues Kisangani & NGABU, Kinshasa/Gombe, R.D. Congo

Contact : +243 814 440 098 ; E-mail : gilbert.nkuli@ghinvestment.net

Compte bancaire TMB : 00017-1201-5848797-00-58

République Démocratique du Congo





ELECTRILAC S.A.S.

RCCM: CD/KNG/RCCM/18-B-02238; IMPOT: A1900514F; IDN: 01-71-N41539Q

l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la forêt, pour transformer son vécu quotidien et embrasser la voie du développement.

Le coût total du projet pour les quinze cités est de cent millions de dollars américains, que nous comptons réunir durant les cinq prochaines années, avec des prêts bancaires, et l'aide des partenaires au développement.

Le projet fera passer le taux d'électrification de Mai-Ndombe du moins de 1% actuel, à plus de 50%.

Le Projet a déjà franchi les étapes ci-après :

- Création de l'entreprise ELECTRILAC en 2018,
- Agrément au Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité,
- Etudes de pré faisabilité avec les Experts du Ministère,
- Protocole d'Accord avec l'Etat congolais,
- Etudes de l'impact environnemental et social,
- Etudes de faisabilité techniques et financières,
- Validation des Etudes par le Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité,
- Obtention du Certificat environnemental auprès de l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE),
- Obtention des Avis Favorables et des Licences de Production, Distribution et Commercialisation de l'électricité auprès de l'Autorité de Régulation de l'Electricité (ARE).
- Accord de don de 3.848.000 \$ avec UNIVERSAL ENERGY FACILITY (UEF)

ELECTRILAC SAS est solidement et définitivement engagée à soutenir la vision et les efforts des Autorités pour le décollage économique et le développement de la Province de Mai-Ndombe.

Fait à Kinshasa, le 15 Août 2023

Gilbert NKULI YEN YENGANI

Président Directeur Général

Siège social: Immeuble SOFIDE 317-318-319, croisement Avenues Kisangani & NGABU, Kinshasa/Gombe, R.D. Congo

Contact: 243 814 440 098 ; E-mail : gilbert.nkuli@ghinvestment.net

Compte bancaire TMB : 00017-1201-5848797-00-58

République Démocratique du Congo

